

**Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre
des Députés**

Luxembourg, le 7 novembre 2024

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question parlementaire à Madame le ministre de la Santé et de la Sécurité sociale.

D'après mes informations, des interventions chirurgicales programmées doivent régulièrement être annulées, apparemment à cause d'un taux d'absentéisme élevé au sein du bloc opératoire. Une situation similaire m'a été notifiée dans un service de radiologie, ce qui conduit à des annulations régulières de rendez-vous d'IRM.

Dans ce contexte, je voudrais poser les questions suivantes à Madame le ministre de la Santé et de la Sécurité sociale :

- Madame le ministre est-elle informée de ces taux d'absentéisme anormalement élevés ? Quelle est son appréciation de la situation ?
- De manière générale, quel est le taux d'absentéisme observé dans les établissements hospitaliers du Luxembourg ? Est-ce qu'on peut en conclure un absentéisme significatif dans le secteur hospitalier ?
 - Quelles sont les causes du taux d'absentéisme ?
 - Quelles mesures ont été mises en place pour remédier à la situation ? Avec quels résultats ? Quelles mesures concrètes sont encore prévues ?
- Sachant que la demande de soins émane du médecin, qui établit les besoins à travers son diagnostic et pose une indication de traitement, comment Madame le ministre envisage-t-elle de traiter cette situation afin de permettre aux médecins d'avoir, à l'avenir, un contrôle plus direct sur l'organisation et la gestion du personnel dont ils ont besoin pour soigner leurs patients ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized initials 'LM' followed by a horizontal line.

Laurent Mosar
Député